

## CONSEIL DE LIGUE DU 01/04/2021 EN VISIO-CONFERENCE

Membres présents : Jean-Loup Albert, Séverine Amillard, Jean-Pierre Belmonte, Josy Broyer, Claire Chevassus-Rosset, Emmanuel Courtes, Jean-Pierre Gilles, Alain Guétière, Olivier Martin, Corinne Mitterrand, Joël Moreau, Christian Rabaud, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Patrick Roger, Jean-Claude Turchetti, Marion Vayre, Yannick Valinas Francis Vizuete.

Invités : Thérèse Combanière, Freddy Janki, Paul Martinez.

Membres absents : Muriel Bahun-Chaput, Gilles Baldassari, Bernard Barascud, Jean-Marc Baurès, Olivier Caubet, Sofiane Chetoui, Bernard Daru, Jean-Claude Ducros, Jean-Marc Fabre, Sabrina Lang, Alain Lauferon, Stéphane Lebrun, Jean-Marc Poursine, Frédéric Pozzobon, Christophe Sarlandie, Rudy Therond.

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19H00

Marion Vayre s'excuse du délai tardif de convocation du Conseil de ligue.

Elle informe de l'absence de Bernard Barascud qui s'excuse de ne pouvoir être présent suite à un décès dans sa famille.

Elle fait part également du décès de la maman de Jean-Claude Turchetti.

### 1. Actualités

\* Le Projet Sportif Fédéral 2021 a été remanié par rapport à la saison précédente avec une simplification de la grille des actions pour chaque type de structure.

Le nombre d'actions reste inchangé (3 pour les clubs, 5 pour les comités et 8 pour les ligues) mais il y aura en plus une action supplémentaire pour la relance pour chaque type de structure.

Le lancement de la campagne est un peu en retard par rapport à la saison passée.

\* Le projet de la marque suit son cours avec le vote sur le choix du logo par le Conseil de ligue.

Les prochaines étapes sont la rencontre le 13 avril avec Roxanne Couzelin et la constitution d'un groupe de travail pour le lancement de la marque.

\* Rencontre avec Kamel Chibli, Vice-Président du Conseil Régional en charge du sport. Il a apprécié que les représentants de la ligue viennent à lui avec des projets malgré le contexte actuel.

Marion Vayre, Gérard Riffaud et Paul Martinez ont pu évoquer les différents projets en cours ou à venir avec lui.

Concernant la justification des subventions par rapport aux actions non réalisées (pour cause de covid), les décisions restent à être prises.

### 2. Plan de relance FFTT

Le projet de relance fédéral se décline en 3 parties sur un budget total ambitieux de 1M€ dont un prêt garanti par l'Etat de 500K€ :

- Plan d'urgence
- Grenelle du tennis de table
- Plan de relance

Les mesures déclinées sont les suivantes :

- Un fonds de solidarité de 100K€ pour aider les clubs, comités et ligues les plus en difficulté (aide de trésorerie ou aide financière) ;
- Le remboursement de la quote-part fédérale pour les tours du critérium non joués (131K€) ;
- Le remboursement en partie des engagements au championnat par équipes national (101K€).

Concernant les licences, la FFTT étudie la possibilité d'une remise sur les tarifs 2021/2022 dans le cadre de la réalité des aides de l'Etat et des capacités financières fédérales.

Le grenelle prévu en 2 parties (initialement le 17 avril et courant mai – les dates seront revues au vu des dernières décisions gouvernementales) sera le rendez-vous à ne pas manquer pour évoquer les pistes de relance dans les clubs et plus largement du renouveau du tennis de table.

D'ores et déjà, la FFTT mettra gracieusement à disposition des clubs qui en feront la demande, un kit de communication personnalisé pour favoriser la relance dès la rentrée 2021 (budget 65K€).

Peut-on envisager de s'appuyer sur cette initiative pour déployer la marque sur ces supports ? A étudier.

Elle mettra également en place des actions d'informations sur la transition numérique auprès des dirigeants bénévoles pour leur faciliter la tâche.

### 3. Point financier

De leur côté les dirigeants de la ligue ont planché sur un plan régional de soutien.

Selon le prévisionnel à fin juin, un résultat de 52K€ pourrait être mis à contribution ainsi que des fonds supplémentaires.

Ce plan de 63,8K€ se déclinerait en trois axes :

- Aides aux clubs avec les avoirs déjà passés (cotisation FFTT, 50% des engagements au chpt/équipes), un nouvel avoir de l'autre moitié du Chpt/équipes, une réduction de

40€ sur les réaffiliations 2021/2022 et une remise de 50% sur les engagements pour la 1<sup>ère</sup> phase du Chpt/équipes 2021/2022 (hors caution, soit un ¼ sur la saison). Ce qui représente 52,5K€ ;

- Aide aux jeunes estimée à 8,3K€ sous forme de remise de la quote-part ligue sur le critérium fédéral pour 2021/2022 ;
- Aide spécifique pour perte de buvette de 200 €/tour de critérium pour les clubs organisateurs en 2021/2022 (coût estimé à 3K€).

Un tour des présidents de comité présents recense de leur côté, les mesures d'aides déjà mises en place et celles envisagées.

Il est important et indispensable que les efforts soient réalisés à chaque échelon et qu'ils soient coordonnés pour inciter les licenciés à revenir dans les salles. Il faudra donc avoir une très bonne communication.

Après un échange entre toutes les personnes présentes, Marion Vayre demande aux membres présents un accord de principe.

**L'accord de principe est voté à l'unanimité.**

#### **4. Aspect sportif**

##### Au niveau national

La FFTT vient de communiquer sur l'interruption définitive des championnats nationaux, sans montée ni descente mais avec l'organisation, si c'est possible, de rencontres d'accèsion de N1 en Pro B messieurs et dames.

La constitution des poules du championnat national de la 1<sup>ère</sup> phase 2021-2022 sera faite avec les équipes de la phase 1 de la saison 2020-2021 qui se réengageront.

Les autres compétitions sont également annulées à l'exception des Championnats de France qui sont reportés.

La période des mutations ordinaires est prolongée jusqu'à fin juin au lieu de la mi-juin (15 mai au 30 juin).

La version 1 du calendrier national vient de paraître.

##### Au niveau régional

Jean-Loup Albert rend compte des derniers travaux des commissions conjointes CSR-CRA, en concertation avec les comités départementaux, à savoir les propositions suivantes :

- Décaler la date limite des engagements au championnat par équipes au 18 septembre pour tenir compte de l'incertitude des effectifs dans les clubs à la rentrée. A ce titre, il sera demandé à la FFTT de revoir le calendrier (débuter le chpt plus tard) ; la CSR réalisera un brassage des équipes de la 1<sup>ère</sup> phase 2020/2021 pour l'élaboration des poules de la 1<sup>ère</sup> phase 2021/2022 ;
- Arrêter le championnat et annuler les autres compétitions régionales prévues sans toutefois interdire des compétitions ou tournois qui pourront ponctuellement être programmées lorsque ce sera possible.

**Les membres adoptent les 2 propositions à l'unanimité.**

Enfin, l'ETR a demandé l'homologation de deux compétitions jeunes, à savoir dans le cadre du Pôle Espoir à Auch et au CREPS de Toulouse.

Le Conseil de ligue encourage effectivement à organiser ces compétitions si cela ne contrevient pas aux restrictions gouvernementales.

Fin de la réunion vers 21H30

Marion Vayre  
Présidente de Ligue

Thérèse Combanière  
Secrétaire de séance